



**Mairie de
Moulineaux**

02.35.18.02.45

Email : accueil@
mairiemoulineaux.fr

Facebook

https://www.
Facebook.com/
Moulineaux76

Site internet

http://www.mairie-
moulineaux.fr

Application Illiwap

Mairie de Moulineaux
https://
station.illiwap.com/fr/
public/76457

Ecole maternelle

02.35.18.00.48

Ecole élémentaire

02.35.18.05.65

La Poste

02.35.18.02.30



Photo Diane AUBERT

Chères Moulinaises et chers Moulinais,

"En mai, fais ce qu'il te plait" ou presque !...

Ce dicton populaire permet de laisser entrevoir un ciel radieux, des journées ensoleillées et la vie en extérieur. Est-ce que cela fait démodé de dire que les bonnes manières font partie du savoir-vivre en société ? Ces mots semblent parfois désuets alors qu'ils contribuent uniquement aux relations harmonieuses entre les individus. Pour exemple : passer la tondeuse à l'heure des repas, ou les jours fériés est certainement à proscrire afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage ! Afin de permettre à chacun d'entre nous de bien profiter de belles journées qui arrivent.

Le civisme contribue au quotidien, à rendre notre commune plus agréable pour tous. Pour ce faire la recette est fort simple : respecter des règles de vie collective en ajoutant une dose de bon sens et de respect dans nos comportements. Solutionner toutes les incivilités ou les problèmes de voisinage serait utopique, mais essayer ensemble de les atténuer, pour que chacun vive dans un cadre agréable et dans le respect des autres est possible.

C'est le souhait de l'équipe municipale d'y croire et de tout mettre en œuvre, avec les citoyens, afin d'y répondre le mieux possible.

Je vous souhaite à chacune et chacun un bon mois de mai..

Très chaleureusement

Frédéric Le Goff

Amicale des Aînés



Nous venons de connaître une période d'activités relativement chargée.

Le 28 mars nous avons visité le musée des Sapeurs-Pompiers de France à Montville (38 participants)

Le samedi 15 avril, nous avons réuni 115 convives pour notre repas de printemps.

Le 24 avril, 25 membres de notre Amicale ont pris la direction du Théâtre Charles Dullin à Grand-Quevilly pour assister à un spectacle musical « Cette année-là »

Le 25 avril, nous avons effectué une randonnée à Bardouville (15 courageux marcheurs)

Le dimanche 30 avril, nous avons organisé notre première foire à tout à Moulineaux, qui a connu un beau succès.

Et n'oublions pas nos traditionnels après-midi récréatifs du jeudi (13 et 27 avril) où nous réunissons près de 40 personnes à chaque fois.

Notre prochaine sortie est programmée le week-end des 13 et 14 mai direction le FUTUROSCOPE.

Si certaines de ces activités vous intéressent, vous pouvez nous rejoindre, nous aurons plaisir à vous accueillir (renseignements et inscriptions : 06.24.28.48.25)

Frédéric CHOPART

Cornet noir



C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Claude LEMARCHAND dans sa 88^{ème} année.

Sa famille vous invite à partager avec eux les plus beaux souvenirs que vous avez eu avec lui.

Ses funérailles auront lieu le 16 mai 2023 à 10h00 à l'église Saint-Jacques le Majeur de Moulineaux et 14h30 au crématorium de Petit-Quevilly.

Nous leur présentons nos sincères condoléances.

Moulineaux mon Village



Moulineaux Mon Village a participé à deux manifestations ce mois-ci.
Une vingtaine de personnes s'est réunie pour le nettoyage de la forêt.
Une quarantaine de pneus et de déchets divers ont été récupérés.
Nous étions présents sur la foire à tout le 30 avril.

Merci à tous pour vos dons, votre participation et vos encouragements.

Les bénéfices de la foire à tout seront reversés à l'association.

Notre prochain rendez-vous aura lieu le 13 mai à 10h pour le nettoyage de l'église.

Renseignements au 0615280610 ou 0660442151

Valérie MARÉCAL



Chasse aux œufs

Mercredi 12 avril s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château Robert le Diable.

Une soixantaine d'enfants de la commune a parcouru le parc à la recherche des œufs de Pâques et autres friandises.

Après le partage des chocolats, une tombola a été réalisée pour gagner des gondoles/paniers bien garnis offerts par Butterfly Country76.

Nous remercions le Président Frédéric DAMIENS et tous les membres de l'association Butterfly Country76 pour la réalisation des gondoles/paniers et remplissage d'œufs de Pâques pour les enfants de Moulineaux.



Merci également à tous les bénévoles pour l'aide précieuse qui a permis la réussite de cette belle après-midi.

L'art de la terre et du bois



Nous sommes maintenant 5 boiseux et 5 terreux à nous retrouver tous les lundis de 17 h 30 à 20 h toujours dans une ambiance conviviale. Nous progressons chacun à notre rythme avec le soutien de l'un ou l'autre.

Nous avons pu exposer « nos œuvres » les 18 et 19 mars derniers à la salle Annie Guilbert – Place Césaire Levillain aux Essarts. Nous y avons reçu près de 100 visiteurs sur le week-end. Si vous souhaitez nous rejoindre, appelez le 06.43.05.90.43 ou 06.19.75.55.78.

Notez dès à présent que nous aurons le plaisir de présenter notre travail les 10 et 11 juin prochains à la salle des fêtes de Moulineaux, en collaboration avec l'atelier des peintres et l'association « Les têtes de l'Art »

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes sera présent et assurera la restauration lors de la course de côte qui aura lieu le dimanche 21 mai, ainsi qu'au château pour les fantastiques de Robert le Diable qui se dérouleront les 3 et 4 juin.

Le 18 juin, lors de la grande parade sur les bords de Seine à Moulineaux, nous vous proposerons aussi restauration et buvette.

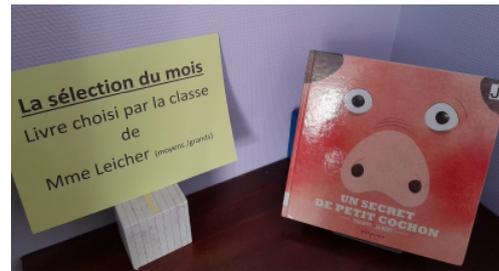
Nous vous attendons nombreux pour ces prochains événements.

Bibliothèque

Voici la sélection de la bibliothèque pour vos prochaines lectures



Et voici la sélection du mois pour la classe de Mme Leicher



Cérémonie du 8 Mai

C'est entouré des élus (es) du Conseil Municipal des enfants, du conseil municipal, des pompiers et de citoyens que nous avons commémoré le 78ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.



MOULINEAUX



25ème Course de côte DE MOULINEAUX



**21
MAI
2023**



4ème Course de côte VHC

*Parking spectateurs gratuit à La Bouille
Avec la participation du comité des fêtes de Moulineaux*



ARMADA 2023 | LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME PRÉSENTE



La **Grande Parade** de la Seine-Maritime

dimanche **18 juin**

Retrouvez toutes les informations sur boujou76.fr



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT



L'ARMADA
ROUEN 2023



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité



HAROPA
PORT



Calvados
LE DÉPARTEMENT



L'EUPE
en Normandie



france
bleu
normandie



BFM
TV.



BFM
NORMANDIE

Bruits des outils de jardin : horaires à respecter pour le voisinage

A moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur, dans votre jardin. Des consignes précises sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin.

Quels bruits du jardin sont réglementés ?

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins, sont généralement encadrées par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être accomplies.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...).

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

La mairie vous rappelle que les horaires pour les activités bruyantes (travaux de bricolage ou de jardinage) sont les suivants :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et 14h à 19h
- les samedis, de 9h à 12h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h

Ensemble respectons nous !

